

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Djenné  
Commune rurale de Femaye

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE FEMAYE

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Novembre 2006**

## SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE .....	4
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	4
II. METHODOLOGIE.....	4
III. APERÇU SUR LA COMMUNE .....	4
IV. SITUATION DE REFERENCE .....	5
V. ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENATIRE.....	8
DEUXIEME PARTIE.....	9
VI. PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE FEMAYE .....	9
VII. STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE .....	14
ANNEXES.....	16
Bibliographie.....	17

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**CCC** : Centre de Conseil Communal

**CSA** : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

**IRCOD** : Institut Régional de Coopération et Développement

**LAE** : Lutte Anti-érosive

**DRS/CES** : Défense et Restauration des Sols/ Conservation des Eau de Surface.

**PD-CARPPE** : Plan de Développement pour la Croissance Agricole, Réduction de la Pauvreté et la Protection de l'Environnement

**PDRID** : Projet de Développement Intégré de Djenné

**PDSEC** : Plan de Développement Economique Social et Culturel

**PROMISAM** : Projet de Mobilisation des Initiatives de la Sécurité Alimentaire au Mali

**PSA** : Plan de sécurité alimentaire

**STDE** : Service Technique Déconcentré de l'Etat

# **PREMIERE PARTIE**

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La réalisation de la sécurité alimentaire constitue et reste un défi majeur à relever au Mali où la situation alimentaire et nutritionnelle se caractérise par :

- une carence alimentaire se manifestant par une prévalence de sous alimentation dans la population totale de l'ordre de 29% (1990-1992) ; 32% (1995-1997) et de 28% (2001-2003),
- une augmentation du nombre de personnes sous alimentées (2,7 millions de 1990-1992 ; 3,4 millions de 1995 -1997 et 3,5 millions en 2001-2003) ;
- Une régression de l'indice de production des denrées alimentaires avec un net par personne de l'ordre 101 de 1990-1992 ; 99 de 1995-1997 et 97 de 2001-2003,
- Un faible niveau nutritionnel touchant près de 29% de la population (FAO) et 38% des enfants de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale

Ce phénomène d'insécurité alimentaire, plus préoccupant en zone rurale résulte des facteurs liés aux aléas climatiques, aux inégalités spatiales, à l'érosion du pouvoir d'achat des populations et à la faible diversification de l'alimentation. Ce qui démontre à suffisance l'ampleur du problème dont les conséquences à termes sont la dégradation de la qualité du bien être social pour la grande majorité des populations et l'effritement du tissu social à la limite.

L'élaboration du présent plan de sécurité alimentaire s'inscrit dans le cadre de la recherche de moyens de circonscription de ces crises alimentaires persistante dans la Commune rurale de Femaye.

## **II. METHODOLOGIE**

L'approche méthodologique appliquée dans le cadre de l'élaboration du présent plan de sécurité alimentaire était participative. Elle s'inscrit dans la démarche préconisée par le guide méthodologique de programmation du développement communal. Cette approche s'est déroulée en trois (3) phases :

- 1) La formation des acteurs
- 2) L'analyse et la synthèse des plans sectoriels existants (PD – CARPPE, PDESC),
- 3) L'élaboration du plan en quatre (4) étapes (Recherche des informations complémentaires, journées de consultation / concertation intercommunautaire, atelier de planification, validation du plan de sécurité alimentaire et restitution du plan).

## **III. APERÇU SUR LA COMMUNE**

### 1. Aperçu historique

Créé par la loi N° 0096 – 059 du 04 Novembre 1996 portant création des communes, la commune de Femaye est héritière de l'ancien arrondissement de Taga, son chef lieu.

### 2. Situation géographique

La commune est limitée :

- à l'Est et au sud par l'ancienne commune de Fakala ;
- à l'Ouest par la Commune Urbaine de Djenné ;
- au Nord par la Commune de Soye ;
- au Nord-ouest par la Commune de Derrary.

### 3. Organisation administrative

Située dans le Cercle de Djenné, Région de Mopti, la commune de Femaye est composée de 21 villages. Elle est limitée au nord par la commune de Soye, au sud et à l'est par la commune de Fakala, à l'ouest par la commune de Derrari

### 4. Organisation institutionnelle

La commune est appuyée par la tutelle représentée par le Sous – Préfet dans le chef lieu de la commune. Elle bénéficie également de l'appui technique des services de l'ACAER, de la Santé (C.Scom) et de l'Education (Ecole Fondamentales). La commune est dirigée par un conseil communal de 17 membres ayant à leur tête un Maire assisté de 3 Adjoints

## **IV. SITUATION DE REFERENCE**

### **1. Caractéristiques physiques**

La commune a une superficie de...km<sup>2</sup>. Son climat est de type sahélien avec une alternance de deux saisons (saison pluvieuse et saison sèche, dont la pluviométrie est 483 mn en année moyenne : et la température varie entre 20 à 41 °C.

La commune de Femaye a un relief peu accidenté, le paysage compose de plateaux, de glacis dénudés et de plaines. La formation végétale est du type savanes arbustive. Dans les forêts de Korori de Waya et de Dobougou. Le bois mort sur pied est faible. Le Tapi herbacé est discontinu. Le réseau hydrographique est composé de rivière, du fleuve Bani (un bras) et quelques mares.

La commune de Femaye étant une zone de production de graminée est victime des oiseaux granivores toutes les années, des chenilles et des fois des criquets pèlerins causant des dommages importants aux céréales. Comme dans la plupart des villages agricoles, la notion d'hygiène n'est pas observée dans la pratique. Cela est constaté par la présence des animaux dans toutes les familles, et surtout l'existence des tas d'ordures ; qui selon la population sont utilisés pour fumure organique. La présence des sachets en caoutchoucs est remarquable.

### **2. Caractéristiques démographiques et sociales**

La Commune compte en 2006 16 903 habitants dont 8 173 hommes et 8 730 femmes repartis en 21 villages, avec une densité de 25 hbts/ Km<sup>2</sup> ; dont 49 % d'hommes et 51 % femmes 48 % actifs. Les Principales ethnies sont : Bamanan, Marka, peulh et Bozo pratiquant l'agriculture, l'élevage et la pêche comme activités principales.

### **3. Caractéristiques économiques**

L'économie de la commune de Femaye est basée sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le commerce.

- **L'agriculture** est l'activité la plus dominante avec essentiellement la culture de céréales. Le mil, le niébé, le sorgho sont cultivés sur les terres sèches tandis que la culture du riz est pratiquée dans les plaines (zones inondées).

Toute fois la culture d'arachide gagne de plus en plus le terrain grâce à son pouvoir économique. Les équipements agricoles de la commune reste les dabas, les charrues, les charrettes. Seuls les insecticides sont utilisés au moment des semis. Les produits de l'agriculture sont essentiellement autoconsommés sauf en cas de surproductions sauf l'arachide destinée à la vente.

- **L'élevage** qui est le moteur de l'agriculture est la principale source financière. Car il est constitué de l'excédent de l'autoconsommation des produits de l'agriculture et c'est lui qui est destiné à la vente en cas de besoin financier. Cet élevage se repose essentiellement sur les bovidés, ovidés, équidés et la volaille. Les grands troupeaux appartiennent à la minorité peulh, sinon ce sont les bœufs de labour qui dominent chez les bovins. Il faut signaler que la zone accueille les transhumants durant les six de l'année provoquant une concurrence, et même un manque à gagner pour les animaux de la zone. La couverture vaccination est assurée par les vétérinaires de Djenné ou de Sofara.
- **La pêche**, une activité non moins importante est généralement un moyen de survie pour les Bozos qui sont installés le long du Bani. Elle est également pratiquée dans les mares temporaires sous forme collective. Les espèces généralement rencontrées sont les capitaines, silures, carpes, tinéni, poisson chien.... La production halieutique est fonction de la quantité d'eau reçue. Cette production est faible à cause de la faible quantité d'eau et sa forme artisanale.
- **Les activités commerciales** sont peu développées. Elles se reposent essentiellement sur les échanges des produits agricoles, élevage et produits forestières. Les marchés de Taga et Dorobougou sont les seuls points d'échanges. Les produits concernés sont : le mil, riz, sorgho, ovins – capris et quelques produits de cueillette. Les partenaires commerciaux sont les populations des communes environnantes : Djenné, Fakala, Derrary, Ouro – Aly.
- **L'artisanat** est très peu développé. Il est surtout le tissage. Les produits de cette activité sont les chaises, les nattes, les éventails, les tissus..., à côté du tissage, la poterie demeure non moins importantes avec une part active des femmes.
- **Le réseau de transport et communication** est faible. Le transport se base surtout sur les pistes rurales avec des charrettes. Les pirogues ou pinasses ne sont utilisées que la période des hautes eaux ou les années exceptionnelles d'abondance de pluie. Quand à la communication, elle est assurée par les RAC du Sous Préfet et du centre de santé de Taga. La radio locale de Djenné joue aussi un grand rôle dans la communication de la commune. C'est surtout l'arrivée du réseau IKATEL qui a ouvert la commune au reste du pays.
- **Forêt** : La commune est presque dépourvue de forêt. La seule forêt existante dont elle partage avec les communes de Derrary et de Soye se compose essentiellement de combretum.  
Sa production est très faible en bois mort et elle ne renferme que les lièvres et singes comme gibiers. Il est à signaler que cette forêt souffre de son exploitation incessante et

des aléas climatiques. Et des actions de reboisement ou actions de protection seront les bien venues pour la sauvegarde de ladite forêt.

#### **4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles**

La couverture sanitaire est assurée par le CSCOM de Taga, le chef lieu de commune et la maternité de Marébougou avec un chef de poste médical, un aide soignant, deux matrones et des relais (deux relais par village).

Les principales maladies demeurent le paludisme et les maladies diarrhéiques. La commune dispose des puits à grand diamètre en quantité assez suffisante (au moins un par village). À côté de ces puits, il y a des forages fonctionnels, insuffisants. Seuls les habitants aux abords du fleuve Bani s'alimentent avec l'eau du dit fleuve.

**Concernant l'éducation** la commune dispose de cinq (5) écoles premiers cycles dont Taga Dorobougou et Marébougou, Djiginé et Kounti et une école second cycle à Taga. Malgré la fréquentation demeure faible ainsi que le taux de scolarisation. L'analphabétisme reste toujours un handicap au développement de la commune à cause d'un taux d'abandon très élevé au profit de l'exode rural.

**La sécurité alimentaire** est très fragile dans la commune à cause des aléas climatiques et varie d'une année à l'autre. Dans ces derniers temps les productions ne couvrent pas les besoins alimentaires. En bonne pluviométrie c'est notre commune qui ravitaille ses voisines en mil dont le prix varie de 75 F le kg à 175 Fcfa. En cas de mauvaise saison les arts populations de la commune s'approvisionnent à Djenné ou à Sofara après vente des arachides ou d'animaux. Une banque de céréales, installée en 2003 par l'Etat Malien permet de faciliter de l'approvisionnement de populations en denrées alimentaires pendant les périodes de soudure. Cependant, cette banque, de par sa faible capacité ne couvre pas les besoins des populations.

La culture du poids de terre, une stratégie locale, permet également de joindre les deux bouts car il est précoce.

**L'art et la culture** demeurent à l'état traditionnel car ils se manifestent de façon religieuse ou sociale (pêche mariage circoncision...)

#### **5. Infrastructures et équipements collectifs existants**

La commune est enclavée à cause du mauvais état des routes ou leur impraticabilité durant certains moments de l'année (hivernage). Les deux principales routes sont :

- Taga - Djenné distant de 18kms et impraticable durant l'hivernage
- Taga – Sofara distant de 22kms en très mauvais état et les pistes rurales à l'intérieur de la commune.

Les moyens de communications restent le RAC (Administration et Santé) et maintenant le réseau téléphonie libre qui ne couvre pas la commune.

Les équipements marchands sont représentés dans la Commune par les foires de Taga et de Dorobougou.

Le seul aménagement hydro-agricole reste le périmètre irrigué de Djiginé en repiquage et le Chantier de celui de Konda (en étude).

La banque de céréale de Taga, capacité est très insuffisante pour la population reste la seule existante dans la Commune.

Le système financier décentralisé est constitué par les caisses d'épargne (PASACOP) de Taga – Tellela, Perta, Maribougou et Djiguiné.

## **V. ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENATIRE**

### **Les atouts pour une sécurité alimentaire**

<b>PILIER</b>	<b>ATOUTS / POTENTIALITES</b>
Disponibilité	- Existence de grande surface cultivable (zone inondée et exondée) - Un cheptel varié et des pâturages important dans la zone, - Existence d'un parc de vaccination dan au chef lieu de Commune, - Existence du fleuve bani et plusieurs mares temporaires,
Accessibilité	- Existence de marché hebdomadaire,
Utilisation	-
Stabilité	-

### **Les contraintes à la sécurité alimentaire**

<b>PILIER</b>	<b>CONTRAINTES</b>
Disponibilité	- Faible production et de productivité agricole - Assèchement précoce des sites de pêche,rie, - Faible disponibilité fourragère liée à la dégradation des pâturages et à l'insuffisance pluviométrique, - Insuffisance de point d'eau sur la piste de parcours
Accessibilité	- Vétusté des pistes
Utilisation	- Insuffisance de points d'eau potable - Faible niveau nutritionnel des populations
Stabilité	- Période de soudure de Juin en septembre



## DEUXIEME PARTIE

### PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE FEMAYE

**TABLEAU I : PLAN D'ACTION**

• **OBJECTIF GENERAL :** *Contribuer à assurer la sécurité alimentaire*

<b>PILIER</b>	<b>CONTRAINTE</b>	<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>ACTIVITE</b>	<b>INTERVENANTS</b>	<b>RESPONSABLES</b>
<b>DISPONIBILITE</b>	Baisse de la productivité des cultures	Augmenter le rendement des cultures	Le rendement des cultures a augmenté	- Creuser 8 canaux d'irrigation	PNIR, PDRID	Maire
				- Dégager la masse de terre de 20m <sup>2</sup> et de 2m de haut au point de départ du canal kobba	STDE,	
				- Réaliser un ouvrage régulateur.	PDRID, PNIR, ANICT.	
		Renforcer les capacités techniques des paysans	Les capacités techniques des paysans	- Approvisionner les paysans en fongicides (250 sachets) - Faciliter l'accès des paysans, en matériels agricoles	PSAOP, STDE, S'équiper en reboisant.	Maire
	Diminution de la productivité de la pêche	Améliorer la production piscicole	La production piscicole est améliorée	- Aménager 5 mares - Doter les pêcheurs en matériel	PAD-Pêche	Maire
<b>ACCESSIBILITE</b>	Impraticabilité des routes	Améliorer la praticabilité des pistes	La praticabilité des pistes est améliorée	- Aménager la piste Taga-Djenné Taga-Sofara	PNIR, PDRID	Maire
	Faible approvisionnement du marché en denrées alimentaires	Améliorer l'accessibilité physique des denrées alimentaires	L'accessibilité physique aux denrées alimentaires est améliorée.	Ouverture de 5 banques de céréales	CTDL, CSA	Maire

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE FEMAYE**

**TABLEAU I : PLAN D'CTIONS**

- **OBJECTIF GENERAL :** *Contribuer à assurer la sécurité alimentaire*

<b>PILIER</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>ACTIVITE</b>	<b>INTERVENANTS</b>	<b>RESPONSABLES</b>
<b>UTILISATION</b>	Faible niveau nutritionnel des populations lié à : - la faible connaissance des ménages en nutrition	Améliorer la connaissance des ménages en nutrition	Le niveau de connaissance des femmes en nutrition est renforcé	Formation/Information/Sensibilisation des femmes en nutrition (IEC et démonstrations culinaires).	Service de Santé, STDE	Maire
	- une alimentation moins diversifiée	- Améliorer la qualité de l'alimentation en assurant une alimentation riche et équilibrée dans les ménages	Une alimentation riche et équilibrée est assurée dans les ménages	Réalisation de dix (10) périmètres maraîchers	ANICT, PASAOP	Maire
	- Existence des maladies liées à l'eau liée à la non observation des règles d'hygiène	- Améliorer la santé des populations (diminuer des maladies liées à l'eau)	La santé des populations est améliorée	IEC en hygiène des aliments	CSCoM, INICEF	Maire
<b>STABILITE</b>	Rupture de stock dans les ménages de juin à septembre	- Assurer l'existence des aliments dans les ménages toute l'année.	l'existence des aliments dans les ménages est assurée toute l'année.	Formation des UPA et ménage en gestion de stock	STDE, PASAOP	Maire

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE FEMAYE**

**TABLEAU II : EVALUATION DU PLAN** (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
<b>DISPONIBILITE</b>	- Creuser 8 canaux d'irrigation	Nombre de km creusé	31200		31200				N'Dobougou, Dorobougou, Kaara, Taga Baïna, Taga Tellela, Taga Noumouna, Taga marka
	- Dégager la masse de terre de 20m2 et de 2m de haut au point de départ du canal kobba	Surface dégagée	3000		3000				Tiékorobougou
	- Réaliser un ouvrage régulateur.	Nombre d'ouvrage de régulation	3000			3000			Togoye, Djiguinè, Kounti, Diorobougou, Koumaga Peulh et Koumaga Marka.
	Approvisionner les paysans en fongicides (250 sachets)	Nombre de paysans bénéficiaires	1250	250	250	250	250	250	Commune
	Faciliter l'accès des paysans, en matériels agricoles	Nombre de paysans bénéficiaires	22875	4575	4575	4575	4575	4575	Commune
	Aménager 5 mares	Nombre mares aménagées	30000		15000	15000			Djiguinè (Diomi), Kounti (Kolomba), Marébougou (Sodioubo), Tiékorobougou (Makoni), Taga Marka (Konomèni),
	Dotation les pêcheurs en matériel	Nombre de bénéficiaire	10000			5000	5000		Commune
	<b>Sous total disponibilité</b>			<b>101325</b>	<b>4825</b>	<b>54025</b>	<b>27825</b>	<b>9825</b>	<b>4825</b>

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE FEMAYE**

**TABLEAU II : EVALUATION DU PLAN** (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
ACCESSIBILITE	Aménager la piste Taga-Djenné-Taga-Sofara	Nombre de km aménagé	80000			80000			Commune
	Ouverture de 5 banques de céréales	Nombre de banque, taux de fréquentation	12500		7500	2500	2500		Koumaga, Marébougou, Dourabougou, Kounti, Perta
	<b>SOUS TOTAL ACCESSIBILITE</b>		<b>92500</b>	<b>0</b>	<b>7500</b>	<b>82500</b>	<b>2500</b>	<b>0</b>	
UTILISATION	Appui au CSCOM en Formation/Information/Sensibilisation des femmes en nutrition (IEC et démonstrations culinaires).	Nombre de session, taux d'adhésion	2500		1000	500	500	500	Commune
	Réalisation de 10 périmètres maraîchers	Nombre de périmètre réalisé	50000		20000	15000	10000	5000	Commune
	IEC en hygiène des aliments	Nombre de session,	2500		625	625	625	625	Commune
	<b>SOUS TOTAL UTILISATION</b>		<b>55000</b>	<b>0</b>	<b>21625</b>	<b>16125</b>	<b>11125</b>	<b>6125</b>	<b>COMMUNE</b>
STABILITE	Formation des UPA et ménage en gestion de stock	Nombre de session, taux d'adhésion	2500		1250		1250		Commune
	<b>SOUS TOTAL STABILITE</b>		<b>2500</b>	<b>0</b>	<b>1250</b>	<b>0</b>	<b>1250</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>251325</b>	<b>4825</b>	<b>84400</b>	<b>126450</b>	<b>24700</b>	<b>10950</b>	

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE FEMAYE**

**TABLEAU III : PLAN DE FINANCEMENT** (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITE	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			COMMU	ETAT	PTF	POPULAT	AUTRES
DISPONIBILITE	- Creuser 8 canaux d'irrigation	31200	3120		28080		
	- Dégager la masse de terre de 20m2 et de 2m de haut au point de départ du canal kobba	3000	300		2700		
	- Réaliser un ouvrage régulateur.	3000	300		2700		
	Approvisionner les paysans en fongicides (250 sachets)	1250	125		1125		
	Faciliter l'accès des paysans, en matériels agricoles	22875	2287,5		20587,5		
	Aménager 5 mares	30000	3000		27000		
	Doter les pêcheurs en matériel	10000	1000		9000		
	<b>SOUS TOTAL DISPONIBILITE</b>	<b>101325</b>	<b>10132,5</b>	<b>0</b>	<b>91192,5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
ACCES-SIBILITE	Aménager la piste Taga-DjennéTaga-Sofara	80000	8000		72000		
	Ouverture de 5 banques de céréales	12500	1250		11250		
	<b>SOUS TOTAL ACCESSIBILITE</b>	<b>92500</b>	<b>9250</b>	<b>0</b>	<b>83250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
UTILISATION	Formation/Information/Sensibilisation des femmes en nutrition.	2500	250		2250		
	Réalisation de 10 périmètres maraîchers	50000	5000		45000		
	IEC en hygiène des aliments	2500	250		2250		
	<b>SOUS TOTAL UTILISATION</b>	<b>55000</b>	<b>5500</b>	<b>0</b>	<b>49500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
STABILITE	Formation des ménage en gestion de stock	2500	250		2250		
	<b>SOUS TOTAL STABILITE</b>	<b>2500</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>2250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>251325</b>	<b>25132,5</b>	<b>0</b>	<b>226193</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## **VII. STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE**

### **7.1- Stratégie de mobilisation de financière:**

Dans le souci de mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ce plan, certaines stratégies ont été développées par la commune. Ces stratégies consistés à :

- identifier les acteurs,
- créer un cadre de concertation avec Etat, les ONG, Projets/programmes, ... pour mieux identifier les opportunités et répertorier les partenaires financiers, et pour et opportunités de financement
- Sensibilisation des populations (recouvrement des impôts et taxes)
- Recherche de financement (ONG et autres bailleurs de fonds)
- Création de sources de recettes
- Le développement de la coopération décentralisée à travers la recherche de jumelage,

La mise en œuvre prendra aussi compte des spécificités de la zone. Ainsi une mise à compétition se fera chaque fois que les fonds doivent être engagés en vue de s'assurer de l'efficacité et du bon coût, mais aussi pour faire des recettes à travers les appels d'offre.

### **7.2 - Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan**

Le plan sera mis en œuvre par les populations de la commune et les partenaires. Le conseil communal entreprendra des mécanismes d'organisation et de communication pour donner suffisamment d'informations aux populations sur le plan et son évolution pour leur permettre de se l'approprier .Il mettra en place :

- Une commission de mobilisation des ressources de la commune.
- Une commission technique chargée des relations avec les partenaires au développement.

Chaque fois que des ressortissants de la commune ont des compétences qui peuvent être valorisées le conseil se fera le devoir de les intégrer dans la mise en œuvre du plan pour renforcer les capacités locales et les responsabiliser.

### **7.3 - Mécanisme de suivi-evaluation**

Le conseil communal, après avoir délibéré a mis en place un cadre de suivi évaluation pour la bonne exécution de son plan. Cette commission veillera à l'identification, l'organisation et la planification des opérations nécessaires à l'obtention des données qui permettent de mesurer les progrès réalisés par le plan en cours de réalisation ou de mesurer les résultats atteints par le plan qui se trouve à terme. Elle élaborera les calendriers de suivi évaluation et définira des indicateurs clairs pour les actes à poser en conformité avec le cadre logique du plan.

Pour le suivi on se référera aux documents de projets élaborés pour chaque activité qui sera mise en œuvre. Le conseil identifiera pour cela en collaboration avec les partenaires un certain nombre d'outils et de référence pour évaluer les activités. Les populations seront largement impliquées aux évaluations car avant tout, ce sont leurs problèmes qui sont en question et aussi leurs fonds.

La commune est entièrement responsable de la réalisation de toutes les actions. Cependant elle sollicitera l'appui des populations, des partenaires au développement et de l'état pour réussir son projet de développement.

Dans l'exécution du programme et du plan des documents clairs tels que les contrats, les plans d'opération,etc, délimiteront les responsables du conseil communal et celles des partenaires.

## **ANNEXES**

- ❖ Liste des participants aux rencontres
- ❖ Procès verbal de délibération du Conseil de Cercle



## **Bibliographie**

- PDESC de la Commune de Djenné,
- Canevas du Plan de Sécurité Alimentaire,
- PD-CARPPE de la Commune Djenné
- Document de CSLP
- Note sur la stratégie nationale de sécurité alimentaire